

COMMUNE DE BRUEBACH

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 03 avril 2025 à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Absent excusé et non représenté : M. Jean-Baptiste IDCZAK

Absent non excusé : M. Benoît RINGENBACH

Ont donné procuration : Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du procès-verbal du 08 février 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Finances

3.1. Subvention aux associations

La délibération est adoptée, à l'exception de Mmes OSTERTAG Brigitte, LHOMMÉ Aurélie et MM. BING Daniel, MEROT Aurélien qui ne prennent pas part au vote

3.2. Compte Financier Unique 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.3. Affectation des résultats 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.4. Taux d'imposition pour l'année 2024

La délibération est adoptée par 11 voix pour, 1 abstention (Mme OSTERTAG Brigitte).

3.5. Budget Primitif 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4. Mulhouse Alsace Agglomération

4.1. Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale : Demande de subvention pour l'installation d'éclairage LED dans l'ensemble des bâtiments communaux et autorisation de signature de la convention

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4.2. Soumission pour avis du projet d'arrêté et de l'étude réglementaire concernant la Zone à Faibles Emissions de l'agglomération mulhousienne

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable en raison du manque d'ambition du projet d'arrêté soumis par Mulhouse Alsace Agglomération instaurant une Zone à Faible Emission.

5. Personnel Communal : Protection sociale complémentaire – approbation de l'accord collectif local prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 20h17.



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Commune de Bruebach <https://bruebach.fr>